

Fonds de recherche du Québec

Nature et Technologies • *Santé* • *Société et Culture*

Rapports financiers

FRQnet

janvier 2018

Québec 



Ordre du jour

- Mot d'ouverture
- Bref retour sur le projet FRQnet
- État de situation – rapports financiers
- Processus généraux
- Retour sur les transferts interétablissements
- Formation sur le rapport financier électronique

Bref retour sur le projet FRQnet

Gestion des accès du portail des établissements : plus de 260 utilisateurs institutionnels répartis dans 70 établissements reconnus pour gérer du financement des FRQ

Services administratifs des établissements : suivis administratifs de toutes les demandes déposées dans le cadre des concours de bourses de carrière et de subventions de recherche 2017-2018

Agents de liaison des établissements: depuis décembre 2017, confirmation d'inscription de tous les titulaires de bourses de formation NT-SC rattachés à une université québécoise

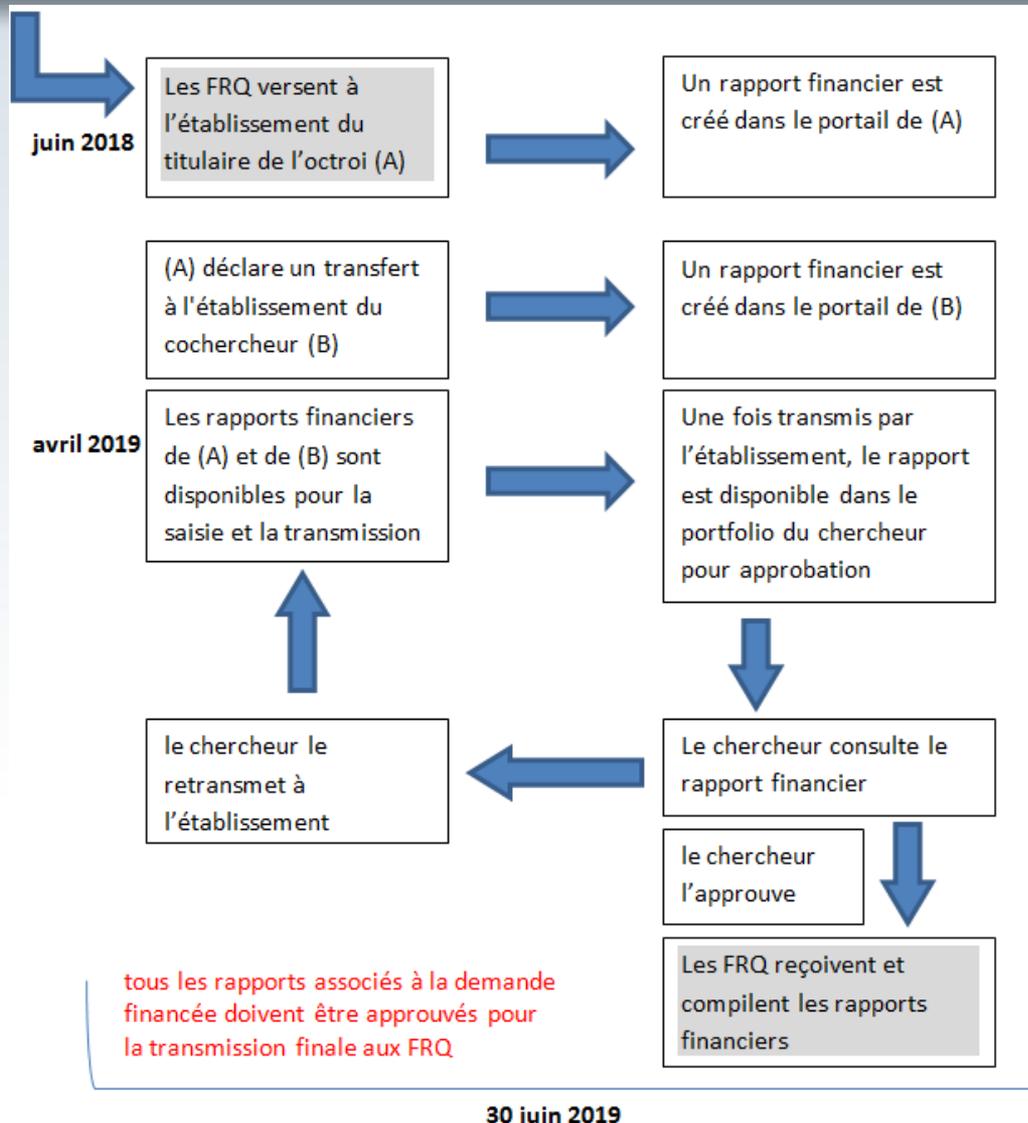
Portail des évaluations : soutien à l'évaluation de plusieurs centaines de demandes d'aide financière – processus au cœur du mandat des FRQ – en vue des octrois 2018-2019

État de situation

Rapports financiers NT-SC

- L'ouverture du module des rapports financiers FRQnet pour les établissements ayant des rapports 2016-2017 à soumettre est prévue pour la **semaine du 5 février 2018**.
- La date limite visée pour la transmission des rapports 2016-2017 a été repoussée au **2 mars 2018**. Les FRQ ont besoin des données pour :
 - la vérification de nos dossiers par le VGQ (avril-mai)
 - la reddition de comptes : études des crédits (mars), rapports annuels de gestion (mars-avril), le suivi des indicateurs de la SQRI (mai-juin)
- La date d'ouverture des rapports financiers 2017-2018 est le **1^{er} avril 2018**. La limite de transmission de ces rapports est fixée au **30 juin 2018**.
- Les rapports financiers 2018-2019, attendus en juin 2019, incluront les demandes de subventions des trois Fonds (si formulaire électronique). Pour les rapports financiers 2016-2017 et 2017-2018 du FRQS, le processus habituel est maintenu.

Du premier versement au rapport financier processus régulier à compter de 2018-2019



Le processus d'affaires est inchangé par rapport à l'ancien extranet NT-SC.

Processus général

Rapports financiers FRQ

- Dans le cas d'un nouvel octroi, le système affiche par défaut les catégories de dépenses admissibles dans le programme. Dans le cas du second rapport financier, il affiche la même liste avec les dépenses déclarées de l'année précédente.
- Dans le premier rapport financier, l'établissement peut ou non supprimer des catégories de dépenses. À partir du second rapport financier, l'établissement ne peut plus supprimer les catégories où figure un montant, mais peut en ajouter de nouvelles au besoin, dans la mesure où celles-ci sont admissibles.

Sommaire				
Total des montants versés à cet établissement 2017		60,942\$		
Solde des années précédentes		24,088\$		
Total des montants transférés à d'autres établissements dans le cadre de cette subvention, le cas échéant		0\$		
Montant maximal à déclarer en dépenses dans le présent rapport		85,030\$		

Détails des dépenses				
		2015/2016	2016/2017	Supprimer
Frais de déplacement et de séjour	Déplacements liés à la recherche			X
Frais de diffusion et de transfert de connaissances	Diffusion et transfert de connaissances		1500	X
	Édition, reprographie et traduction			X
Frais de télécommunication	Télécommunications			X
Frais indirects de recherche	Frais indirects de recherche	12524		X
Honoraires et dédommagement	Services ou expertises scientifiques			X
Matériel, équipements et ressources	Équipements (achat, location, coûts d'exploitation, entretien, installation, réparation)			X
	Matériel et fournitures de recherche	9004		X
	Transport de matériel et d'équipement			X
Soutien au personnel administratif	Personnel administratif - rémunération (incluant les avantages sociaux)		5000	X
Soutien au personnel hautement qualifié	Professionnels de recherche - rémunération (incluant les avantages sociaux)		6000	X
	Techniciens de recherche - rémunération (incluant les avantages sociaux)	13293	10000	X
Soutien aux chercheurs et aux partenaires	Chercheurs de collège - Suppléments statutaires		3500	X

← Une ligne supplémentaire (Montant octroi) sera ajoutée au tableau sommaire pour 2017-2018

← Cette section est consacrée à la déclaration des montants.

Transferts interétablissements - rappel

Rapports financiers FRQ

- Suivant les règles du programme, le transfert interétablissements est uniquement possible avec les cochercheurs inscrits dans le formulaire de demande.
- Pour recevoir des fonds directement ou par transfert interétablissements, le chercheur ou la chercheuse d'un autre établissement doit obligatoirement détenir l'un des statuts suivants:
 - Chercheur ou chercheuse universitaire
 - Chercheur universitaire clinicien ou chercheuse universitaire clinicienne
 - Chercheur ou chercheuse de collègue
- Le statut de professeur associé ne correspond pas à un lien d'emploi suffisant pour soumettre une demande ou pour recevoir des transferts interétablissements.
- Un établissement « non reconnu » peut être remboursé pour services ou expertises scientifiques.

Formation sur le rapport financier FRQnet

Deux documents de référence sont mis à votre disposition :

- **Catégories de dépenses FRQnet**
 - harmonisées pour les trois Fonds de recherche
 - basées sur les libellés de la section 8 des Règles générales communes
- **Guide de l'utilisateur – Rapports financiers FRQnet**
 - bientôt disponible dans la section « Documents de l'établissements »
 - document évolutif qui sera bonifié à la suite de la formation, au besoin

Discussion

Merci !

commentaires, suggestions d'améliorations

infoFRQnet@frq.gouv.qc.ca